



Les atouts stratégiques de la maîtrise de la troisième dimension

Bertrand SLASKI

CEIS est une société de conseil en stratégie et en management des risques. Notre vocation est d'assister nos clients dans leur développement en France et à l'international et de contribuer à la protection de leurs intérêts. Pour cela, nous associons systématiquement vision prospective et approche opérationnelle, maîtrise des informations utiles à la décision et accompagnement dans l'action.



Préambule

Ce document ne prétend pas à l'exhaustivité.

Ainsi, il aborde la question des atouts stratégiques de la troisième dimension sous trois angles uniquement.

Introduction

La maîtrise de la troisième dimension est indispensable à la préservation et au développement de l'influence et de l'autonomie stratégique de la France.

Elle permet aux décideurs politiques mais aussi aux chefs militaires de savoir et d'agir de manière autonome et en permanence, une capacité propre aux grandes nations souhaitant être présentes au meilleur niveau sur la scène internationale.

Or, aujourd'hui, eu égard aux efforts importants fournis depuis le début des années 2000 par les forces armées sur les théâtres extérieurs, impliquant une usure rapide d'équipements parfois déjà vieillissants, et aux contraintes économiques qu'elles subissent depuis deux décennies, il est possible de se demander :

- si la cohérence capacitaire des forces aériennes est remise en cause dans les années à venir, quel choix d'équipements faudra-t-il faire ?
- si les industriels de la défense et de l'aéronautique français et européens se retirent du Vieux continent et du secteur, quelle en sera la conséquence ?
- si la capacité des décideurs français à agir en toute connaissance n'existe plus, faut-il s'attendre à des effets particuliers ?

Ce sont ces questions que ce document souhaite aborder, par le prisme de la troisième dimension, en tentant avant tout d'animer et de contribuer au débat sur le rôle et la place de la France dans le monde.

I. DU RENSEIGNEMENT A L'ECONOMIE

Avant d'expliquer en quoi la troisième dimension¹ est effectivement stratégique et surtout de détailler l'apport des capacités des forces aériennes françaises, et plus principalement de l'Armée de l'air, dans ce cadre précis, il convient de comprendre au préalable en quoi le ciel et par extension l'espace sont utiles aux décideurs politiques. Il s'agit en effet des premiers bénéficiaires des moyens mis en œuvre par le ministère de la Défense.

Si cette question peut paraître triviale de prime abord, elle n'en reste pas moins cruciale pour bien identifier les spécificités de l'arme aérienne : en effet, pourquoi maîtriser le ciel, avec quels moyens et pour quels acteurs ?

Partant du principe que gouverner est la fonction intrinsèque du décideur politique, il est vital qu'il puisse le faire sur la base d'informations les plus précises, objectives et indépendantes qui soient, et ce de manière permanente et sécurisée. Ainsi, pour paraphraser Emile de Girardin : « Gouverner, c'est prévoir » et a contrario, ne pas anticiper, c'est forcément subir le tempo et l'agenda de l'adversaire.

Or, pour ce faire, il est indispensable d'être bien renseigné. Derrière ce besoin d'en connaître se dessine en filigrane la fonction Connaissance et Anticipation apparue dans le Livre blanc de 2008 et dont l'importance fondamentale a été rappelée dans la version de 2013. Selon le premier, elle incarne la première ligne de défense du pays : « *La bataille du XXI^e se jouera d'abord sur le terrain de la connaissance et de l'information, des hommes comme des sociétés* »².

Pour répondre aux besoins couverts par cette fonction stratégique, touchant aux problématiques de l'ISR³, l'Armée de l'air dispose de capacités complétées par d'autres moyens⁴.

Pour autant, certaines d'entre elles sont très spécifiques, qu'il s'agisse d'obtenir du renseignement à l'échelle stratégique ou au niveau du théâtre, et pour les échelons de commandement aussi bien qu'au niveau opérationnel. Ces capacités nécessitent des personnels compétents et motivés, une organisation réactive, des modes d'actions adaptables ainsi que des systèmes performants de haute technologie (satellites, avions, drones, centre de commandement et de contrôle, systèmes radars, etc.).

1 La 3^e dimension comprend l'espace aérien prolongé par l'espace exo atmosphérique. Dans cette note, nous nous concentrons davantage sur l'espace aérien.

2 Défense et Sécurité nationale, Le Livre blanc, Odile Jacob/La Documentation française, juin 2008, page 66. (Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000341/0000.pdf> - Consulté le 28/07/2014).

3 ISR : Intelligence, Surveillance and Reconnaissance.

4 Il s'agit des moyens mis en œuvre par les autres composantes aériennes des Armées (Marine et Armée de terre). Il faut y ajouter des moyens d'écoute, certains sous-marins, moyens des forces spéciales, etc.,

Il faut noter que ces capacités spécifiques de l'arme aérienne, et ce nonobstant les opérations réalisées en coalition, sont souvent mises en œuvre dans un cadre interarmées (ex. : DRM⁵) et interministériel selon les besoins (ex. : cérémonies du 6 juin et du 14 juillet 2014). Elles sont par ailleurs de plus en plus souvent mobilisées sous de très courts préavis. En effet, le contexte international se caractérise dorénavant par l'explosion de crises imprédictibles, aux fondements divers, dans des zones multiples du globe (ex. : « Printemps arabe » en 2011, crises en Thaïlande et Ukraine depuis 2013) mais aussi de l'hexagone (ex. : catastrophe naturelle, accident industriel, etc.).

De ce point de vue, et pour n'en donner qu'un exemple récent, la capacité de l'Armée de l'air d'intervenir sous très faible préavis a été démontrée une nouvelle fois début 2013 dans le cadre d'une opération extérieure Au Mali, où les premières frappes aériennes effectuées dans le Nord du pays dans la nuit du 11 ou 12 janvier⁶ sont intervenues seulement quelques heures après que le Président François Hollande, chef des Armées, ait donné l'ordre d'intervenir⁷.

Précisons toutefois que cette opération rondement menée – initialement baptisée « Serval » puis renommée « Barkhane » à partir de juillet 2014 – a fait aussi apparaître certains déficits capacitaires, en particulier dans ces premières heures. Ces derniers ont pu être comblés par nos alliés Européens et Américains. Sans leur soutien, notamment dans le domaine du transport aérien, du ravitaillement en vol mais aussi du renseignement, la mission confiée aux forces armées auraient été plus difficile à réaliser.

Ces trous capacitaires identifiés amènent d'ailleurs à s'interroger quant à la capacité durable de la France à intervenir seule à court terme pour répondre à une sollicitation d'un pays allié, que ce soit en Afrique ou ailleurs dans le monde. Comme toutes choses, l'abnégation, le professionnalisme et la « débrouillardise » quasi-légendaire du militaire français ont leurs limites. De fait, ces qualités ne pourront suffire à pallier à elles seules à l'absence temporaire ou définitive de capacités clefs. Comme le dit la doxa : une mission, c'est un chef mais aussi des moyens !

Pour ce qui est du renseignement, l'Armée de l'air contribue donc à permettre aux décideurs politiques de protéger les intérêts vitaux de la Nation tout en développant l'influence du pays. De ce point de vue, la maîtrise du ciel est essentielle à l'exercice de la liberté d'action politique de nos décideurs.

5 Au sein de la DRM (Direction du renseignement militaire), c'est à l'armée de l'air que revient la responsabilité de superviser les opérations liées à la réalisation des missions assignées à Hélios (satellites d'observation). (Source : <http://www.defense.gouv.fr/air/technologies/espace/la-surveillance-spatiale/mission-de-surveillance-de-l-espace> - Consulté le 28/07/2014).

6 Il faut ici également souligner le rôle d'autres moyens aériens mis en œuvre par le 4^e RHFS (régiment d'hélicoptères Forces Spéciales) dont les Gazelle HOT et canon de calibre 20mm. (Source : <http://www.defense.gouv.fr/operations/mali/actualite/mali-lancement-de-l-operation-serval> - Consulté le 29/07/2014).

7 Source : <http://www.elysee.fr/declarations/article/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-situation-au-mali-4/> - Consulté le 29/07/2014).

Pour autant, force est de constater que la cohérence du système de Défense est aujourd'hui mise à mal par les efforts financiers demandés aux forces armées, particulièrement suite aux conséquences de la crise économique et financière de 2008. Or, faute d'investissements réguliers et en adéquation avec ses ambitions stratégiques, le risque d'un déclasserement de la France sur la scène internationale n'est plus à écarter. La chaîne du renseignement à laquelle contribue l'Armée de l'air est effectivement fragile : si un maillon manque, cette dernière risque d'être purement et simplement rompue.

Soulignons ici que le danger est d'autant plus grand que, dans le même temps, d'autres pays tels que la Russie, l'Inde et la Chine renforcent leur capacité dans le domaine ISR en multipliant les projets et programmes notamment spatiaux pour se hisser au meilleur niveau capacitaire. Ils étendent d'ailleurs leurs champs d'investissements dans une dimension étroitement liée à la 3^e dimension : le cyberspace⁸.

⁸ Dans une certaine mesure, il s'agit ici d'une évolution de la guerre électronique issue de la numérisation de l'activité humaine – civile et militaire – rendue possible par le développement des systèmes informatiques.

2 – De l'économie à la diplomatie

La sécurité du territoire national – et par conséquent une grande partie de sa vie économique – dépend de la surveillance aérienne réalisée par l'Armée de l'air aux côtés des autres Armées et d'autres services de l'Etat (douanes, police aux frontières, DCRI). Celle-ci permet d'anticiper en amont des actions potentiellement hostiles et d'empêcher un ennemi de mener à terme son agression (MASA, PPS).

Cette surveillance et la capacité d'intervention qui lui est dédiée s'appuient sur un dispositif qui mobilise, sous l'autorité du centre national des opérations aériennes (CNOA), cinq centres de détection et de contrôle (CDC), des avions de chasse de différentes bases aériennes, une capacité de ravitaillement en vol, un système de détection aéroporté E-3F, des hélicoptères spécialisés avec tireurs embarqués (MASA), et éventuellement des moyens sol-air ainsi qu'en permanence, des pilotes, mécaniciens, contrôleurs aériens et personnels de toutes spécialités. Au total, près de 900 personnes sont prêtes à faire face à toute menace aérienne, alors que 520 autres sont en astreinte permanente pour renforcer ce dispositif .

Ce potentiel actif 24h/24 et 365 jours/an permet à la France d'offrir un carrefour d'échanges aériens mondial de premier ordre, aussi fluide que parfaitement sécurisé. Le pays voit en effet une importante quantité de biens et de personnes transiter sur son territoire, synonyme de création de richesse et d'emplois. Or, sans cette stabilité qui caractérise le territoire national, ces flux transiteraient par d'autres pays pour leurs plus grands profits : les zones de guerre ou d'instabilité sont naturellement peu propices aux investissements et au développement d'une activité économique et industrielle.

Ainsi, et toute proportion gardée, l'Armée de l'air contribue à l'activité économique du pays. Certaines de ses opérations profitent au secteur stratégique du tourisme français ainsi qu'à la société ADP (Aéroport de Paris) pour ne citer que ces deux exemples significatifs. Cette capacité reconnue de contrôler son ciel permet aussi à la diplomatie française de soutenir son industrie à l'export, en lui offrant l'opportunité de proposer des systèmes (radars de contrôle aérien, moyens de communication et d'information, etc.) et des offres de services (construction d'infrastructures, formation de personnels, etc.).

Cette corrélation entre le monde militaire et le civil pose la question du maintien du dynamisme de plusieurs pans de l'économie nationale si les moyens de la Force aérienne française venaient à être revus à la baisse, que cela soit d'un point de vue quantitatif ou qualitatif. En effet, il existe toujours un risque que cette diminution conduise à une défaillance du système de Défense avec les conséquences économiques induites : la supériorité aérienne n'est donc pas un acquis mais un héritage qu'il faut entretenir et continuer de garantir à l'avenir.

Autre retombée positive des dépenses de Défense, qui concerne la supériorité aérienne et le legs capacitaire : depuis 50 ans, les missions permanentes de dissuasion nucléaire ont contribué à forger une culture de la réactivité au sein de l'Armée de l'air. L'exigence même de ces missions complexes a « tiré vers le haut » l'ensemble du système de Défense français, permettant par la même occasion un développement de l'activité économique sur le territoire national.

Enfin, au-delà de la métropole et des territoires d'outre-mer, l'Armée de l'air participe également à la sécurité de l'espace aérien de pays alliés via la mise en œuvre de moyens dédiés ou encore la dispense de son savoir-faire. Ce faisant, elle contribue à honorer les engagements pris par la Diplomatie française et participe au rayonnement international du pays.

Le déploiement de Mirage et de Rafale en Lituanie et en Pologne en est un exemple récent. Par le passé, c'est au titre de la permanence opérationnelle (PO) partagée dans le cadre de l'Otan que des Mirage 2000-5 ont « escorté » des Tupolev Tu-95 russes au large de l'Islande. Ces déploiements de « police du ciel » se font également à la demande de pays africains afin de contribuer au contrôle de leur espace aérien et de limiter les trafics, pour ne citer que ces exemples.

Enfin, toujours afin de participer à la mise en œuvre de la politique étrangère nationale, la diplomatie aérienne se traduit aussi via l'action humanitaire, telle qu'elle a pu être menée ces dernières années au profit des populations de pays sinistrés par les catastrophes naturelles (Haïti, etc.).

3 – Autonomie capacitaire et industrielle

L'action dans la troisième dimension est également utilisée au profit des opérations nationales menées sur terre ou en mer. Ainsi, alors que les avions de patrouille de la Marine contribuent actuellement à la surveillance et au renseignement au-dessus de la bande sahélo-saharienne, des E-3F AWACS de l'Armée de l'air ont, par le passé, apporté une contribution notable à la lutte contre la piraterie dans l'Océan indien et le trafic de drogue.

Mais, ces dernières années, comme en témoignent les retours d'expérience, et plus particulièrement ceux de l'Afghanistan, c'est surtout au profit des forces déployées au sol que les moyens de l'Armée de l'air ont été mis en œuvre. L'Armée de l'air apporte à ses frères d'armes une réactivité et la possibilité d'emploi d'une palette de systèmes uniques. Ces capacités permettent bien souvent aux troupes prises à parti de faire la différence face à des combattants plus nombreux, bien armés, connaissant le terrain et extrêmement motivés.

Il faut ajouter que la maîtrise du ciel permet ici de limiter l'empreinte au sol, tout en conservant une efficacité opérationnelle déterminante. Elle offre donc aux décideurs politiques et aux chefs militaires une possibilité de « réversibilité » : les moyens aériens peuvent rapidement passer d'une mission de destruction, à celle d'observation, *show of force*, etc. De même, ils peuvent très vite être retirés d'une zone d'intérêt, sans recourir à une importante logistique dédiée (pays de transit, accord bilatéral de transport routier ou ferroviaire, etc.).

Les opérations menées dans un contexte de guerre asymétrique ont conduit à la multiplication des opérations d'appui aérien rapproché (CAS⁹), qui ont vu augmenter le besoin en personnels maîtrisant le combat aéroterrestre : les contrôleurs avancés¹⁰ issus des commandos parachutistes de l'air (CPA). Il faut noter ici que le CFAA (Centre de Formation à l'Appui Aérien), une référence en la matière, forme aussi des personnels des forces terrestres et de Marine, y compris ceux du commandement des opérations spéciales (COS). Accrédité OTAN, il peut accueillir des stagiaires étrangers. Sont ainsi passés par ses murs des soldats Italiens Marocains ou encore Qataris.

Outre sa capacité à projeter de la puissance à longue distance ou en contribution à la manœuvre interarmées, allant du *show of force* à la destruction, l'Armée de l'air contribue à la mobilité tactique des forces déployées sur un théâtre, en parfaite complémentarité avec les hélicoptères dédiés de l'Armée de terre. Elle permet donc de maîtriser le tempo des opérations et de prendre un ascendant sur l'adversaire, ce dernier étant généralement freiné par les contraintes géographiques (reliefs, grands espaces).

⁹ CAS : Close Air Support.

¹⁰ Le terme OTAN est FAC (*Forward Air Controller*). Il est retenu en France. L'équivalent aux Etats-Unis est le JTAC (*Joint Terminal Attack Controller*).

Cette capacité n'est aujourd'hui possible que grâce à la supériorité et la cohérence des moyens aériens français. Pour autant, comme cela a déjà été dit plus haut, la maîtrise du ciel n'est pas un acquis. Elle le sera d'autant moins que les systèmes de défense antiaérienne sont de plus en plus performants et tendent à « proliférer ». Les relations complexes des pays membres de l'OTAN avec la Russie devraient accélérer cette tendance. Compte tenu des tensions et sanctions entraînées par la crise ukrainienne, Moscou pourra en effet justifier une fourniture d'équipements à ces proches alliés dont la Syrie, la Biélorussie, l'Iran, l'Inde ou encore la Chine¹¹.

Face à cette menace avérée, il convient de rester en veille active et d'adapter en permanence l'outil de Défense, sauf à accepter de perdre la capacité de notre pays « d'entrer en premier ». Cette situation amènerait inévitablement la France à voir son influence militaire décliner dans les coalitions internationales. Ce faisant, il lui faudrait endosser l'habit de supplétif et assumer des fonctions « support » à défaut de participer aux opérations de combat, la première ligne étant réservée aux forces armées les plus capables.

Concernant l'évolution de la menace, ajoutons que l'ensemble des puissances émergentes (Brésil, Turquie) ou des grands acteurs régionaux (Russie, Chine, Inde) cherchent à se doter de capacités technologiques et industrielles pour développer en propre un avion de nouvelle génération. Certains commentateurs avancent, de même que les ingénieurs chinois travaillent déjà à un appareil de 6^{ème} génération en parallèle du Chengdu J-20 ou du J-31. De leurs côtés, leurs homologues russes avancent à grands pas sur la réalisation du Sukhoi T-50 (PAK-FA).

De nombreux pays projettent également de développer leur capacité drone, avec un risque final « d'encombrement » réel de l'espace aérien. L'accessibilité des technologies nécessaires amène à une certaine forme de démocratisation générale de l'accès à la 3^e dimension. Ce phénomène fait peser de nouveaux risques qu'il faut prendre en compte.

Ce faisant, dans ce contexte international de multiplication des crises, de renforcement capacitaire généralisé et de prolifération technologique, il paraît hasardeux de baisser la garde et de diminuer les investissements dans le développement de futures capacités aérospatiales. Ce choix, illustré par l'adhésion au programme américain JSF¹², a été celui de plusieurs de nos partenaires européens qui font dorénavant reposer leur capacité future

11 Les systèmes de défense antiaérienne russes sont donnés comme particulièrement performants. L'un des plus connus est certainement le système sol-air S-300 dont une nouvelle version existe dorénavant, le S-400.

12 Sur les tenants et aboutissants du programme F-35/JSF, lire la Note Stratégique CEIS sur le sujet offrant une bonne vision d'ensemble (Source : www.ceis.eu/fr/system/files/attachements/note_ceis_f35_jsf_juillet_2012_vf.pdf - Consulté le 30/07/2014).

« d’entrer en premier » sur des systèmes américains¹³, avec les conséquences induites sur leur autonomie d’action, qu’elle soit diplomatique ou militaire¹⁴.

13 Il s’agit ici du F-35/JSF (*Joint Strike Fighter*) de Lockheed Martin comprenant une participation du Royaume-Uni, de l’Italie, des Pays-Bas et du Danemark (pour l’Union européenne) mais aussi du Canada, de l’Australie, de la Turquie et de la Norvège.

14 Ainsi, on peut imaginer qu’une opposition entre certaines capitales européennes et Washington au sujet de la Russie et de la situation en Ukraine puisse entraîner des sanctions de cette dernière. Dans les mesures de rétorsion possibles peut figurer un refus de réaliser une opération de modernisation d’équipements militaires, de rendre des systèmes d’armes en réparation aux États-Unis à leurs utilisateurs, de livrer des équipements dernier cri, de transférer des technologies permettant l’interopérabilité avec les forces américaines, etc.



Déjà parus :

Une nouvelle approche du terrorisme – Mieux comprendre le profil des groupes terroristes et de leurs membres. Mai 2013 – English version available

La coopération technologique et industrielle de défense et sécurité du Brésil – Un instantané, côté Sud. Mai 2013

Le financement de la R&D de défense par l'Union européenne. Avril 2013

Les drones et la puissance aérienne future. Février 2013

Nouvelles guerres de l'information : le cas de la Syrie. Novembre 2012

La sauvegarde de la BITD italienne : quel rôle pour les districts aérospatiaux ? Mai 2012

Enjeux caucasiens : quelles recompositions d'alliances ? Juin 2012

Puissance aérienne française et format de l'armée de l'air

Le cas de l'aviation de combat. Juin 2012

L'assistance militaire à des armées étrangères, l'avenir de l'action indirecte. Juillet 2012 – english version available

Le F35/JSF : ambition américaine, mirage européen. Juillet 2012

Ariane et l'avenir des lancements spatiaux européens. Août 2012

**Compagnie Européenne d'Intelligence
Stratégique (CEIS)**

Société Anonyme au capital de 150 510 € - SIRET : 414 881 821 00022 – APE : 741 G

280 boulevard Saint Germain – 75007 Paris

Tél. : 01 45 55 00 20 – Fax : 01 45 55 00 60

Tous droits réservés